

Automédication, Dispositifs Médicaux & Compléments Alimentaires

Marché, Etat des Lieux Réglementaire & Stratégies

Faut-il se lancer sur le Marché de l'Automédication ?

Avec la participation de

AFIPA, Association Française de l'Industrie Pharmaceutique pour
une Automédication Responsable,

SNITEM, Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales,

AFSSAPS, Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé

ANSES, Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement
et du Travail



Jeudi 31 mai 2012, Paris – France

Parmi les intervenants :

Mr Ales Bartl, Associate, McKenna Long & Aldridge, Brussels, Belgium

M. Pascal Brossard, Président de l'AFIPA, Association Française de l'Industrie Pharmaceutique pour une Automédication Responsable, Paris, France

Mme Pascale Cousin, Directeur des Affaires Technico-Réglementaires, SNITEM, Paris, France

M. Jean-François Derré, Directeur Associé, Celtipharm, Paris, France

M. Aymeric Dopter, Chef de la Mission Nutrivigilance, ANSES, Paris, France

M. Grégory Dubourg, Directeur Général, Nutrikéo Consulting, Pessac, France

Dr Marvin Edeas, Président de la Société Française des Antioxydants, Paris, France

M. Jean-Claude Ghislain, Direction de l'Evaluation des Dispositifs Médicaux, AFSSAPS, Paris, France

M. Pascal Voisin, European Key Account Manager, IMS Health, Paris, France

Automédication, Dispositifs Médicaux & Compléments Alimentaires

Marché, Etat des Lieux Réglementaire & Stratégies

Faut-il se lancer sur le Marché de l'Automédication ?

*Cette conférence s'inscrit dans le cadre du **Droit Individuel à la Formation (DIF)** et de la **Formation continue** organisée par la SFA, et vous permettra d'obtenir une attestation de formation.*

Au nom de la Société Française des Antioxydants, nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation de la prochaine conférence «**Compléments Alimentaires, Dispositifs Médicaux et Automédication 2012**», qui aura lieu le **Jeudi 31 mai 2012** à **Paris**.

Pourquoi une conférence dédiée aux Compléments Alimentaires, aux Dispositifs Médicaux et à l'Automédication?

Depuis 2007, 4637 **allégations de santé fonctionnelles génériques** ont été soumises par les Etats Membres et leur industrie agro-alimentaire. A ce jour, 2758 ont été évaluées après par **les experts du panel NDA (Nutrition, Dietetic Products and Allergies) de l'EFSA**, afin d'observer si elles reposaient sur des bases scientifiques solides et afin de permettre à la Commission Européenne de statuer sur l'autorisation ou non de ces allégations santé génériques.

Les allégations jugées non recevables devront en effet disparaître des étiquetages avant 2013. Les promesses faites sur la santé vont-elles disparaître? Du changement en perspective dans les linéaires? **Ou bien un subtil passage à des allégations centrées sur les multiples fonctions reconnues pour les vitamines et les minéraux?**...

Les allégations santé vont-elles supprimer les communications marketing? Les industriels pourront-ils exploiter le volet des allégations positives pour lancer de nouvelles gammes de produits? Ou bien doivent-ils se lancer dans de nouveaux axes de production tels que l'Automédication?

Le premier objectif de la conférence «**Compléments Alimentaires et Automédication 2012**», est de présenter un état des lieux des allégations santé acceptées à ce jour (510 avis positifs), mais également des dispositions à mettre en place par les industriels qui se sont vus refuser leur demande d'allégation ou qui utilisent des allégations refusées.

Pourquoi choisir la voie de l'Automédication pour palier aux refus des allégations?

En 2011, la Société Française des Antioxydants avait choisi l'axe des Dispositifs Médicaux comme voie d'investissement. En 2012, c'est la voie de l'automédication qui semble la plus prometteuse.

En effet, suite à la 5^{ème} réunion du Conseil Stratégique des Industries de Santé (CSIS) le 25 janvier 2012, les industries de santé ont placé le développement de l'automédication parmi leurs priorités afin d'anticiper les actes de soin. Il s'agit de mettre à disposition de nouvelles molécules en automédication tout en associant sécurité et efficacité.

Selon la dernière étude commandée par l'**Association Française de l'Industrie Pharmaceutique pour une Automédication responsable** (AFIPA), l'automédication reste un des rares marchés de la pharmacie à être en progression constante depuis 3ans. Elle affiche une croissance de 1,9% en 2011 tandis qu'elle était déjà en progression en 2010 (+2,2%) et 2009 (+1,8%). Parmi les familles de produits en forte progression, les vitamines et suppléments minéraux affichent une évolution de ventes de 15,9% et représentent 119 millions d'euros. Plusieurs raisons expliquent ce dynamisme : le **délistage** (passage du statut de médicament de prescription médicale obligatoire à celui de médicament à prescription médicale facultative), les **campagnes publicitaires**, les **innovations galéniques** et la **croissance du libre accès**.

Après avoir analysé la régression du marché des compléments alimentaires et le fort taux de croissance du secteur de l'automédication, le comité scientifique de la Société Française des Antioxydants a décidé d'organiser cette journée de conférence sur le thème «**Compléments Alimentaires et Automédication**» afin de présenter les **différentes opportunités** de lancement de produits dans le domaine de l'automédication, les **pièges à éviter** et un **cas pratique** permettant aux industries de santé de développer des produits d'automédication.

La conférence «**Compléments Alimentaires et Automédication 2012**» sera abordée selon différents axes :

- ✚ **Compléments Alimentaires et Réglementation : Etat des Lieux en 2012**
- ✚ **Automédication : Comment se lancer dans ce marché?**
- ✚ **Table Ronde : Compléments Alimentaires, Dispositifs Médicaux et Automédication : Quelles Stratégie à Adopter?**

L'essor de l'automédication a favorisé le marché des dispositifs médicaux. C'est pourquoi la SFA a souhaité **réunir les représentants de différents syndicats** : les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux et l'automédication autour d'une table ronde.

Le thème de cette table ronde qui clôturera la journée sera le suivant : « **Compléments Alimentaires, Dispositifs Médicaux et Automédication : Quelles Stratégies adopter?** »

Dans l'attente de vous rencontrer à Paris.

Dr Marvin Edeas
Président de la SFA

Automédication, Dispositifs Médicaux & Compléments Alimentaires

Marché, Etat des Lieux Réglementaire & Stratégies

Faut-il se lancer sur le Marché de l'Automédication ?

Pré-Programme

9h00 Introduction Générale: Pourquoi une Conférence sur les Compléments Alimentaires, Dispositifs Médicaux et l'Automédication?

Dr Marvin Edeas, Président de la Société Française des Antioxydants, Paris, France

Session 1 : Compléments Alimentaires et Réglementation

9h15 Etat des Lieux du Marché et Perspectives

- *Présentation des secteurs de la pharmacie, parapharmacie*
- *Dernières données, tendances et évolutions*
- *Quels sont les segments en progression? En Baisse?*
- *Quels sont les segments émergents?*

M. Pascal Voisin, European Key Account Manager, IMS Health, Paris, France

10h00 Food Supplements & Health Claims 2012: The European Perspective

- *Can we talk about strategies or emergencies issues?"*

Mr Ales Bartl, Associate, McKenna Long & Aldridge, Brussels, Belgium

10h30 Pause

11h00 Nutrivigilance: 2 ans Après

- *Bilan, Leçons et Perspectives*

M. Aymeric Dopter, Chef de la Mission Nutrivigilance, ANSES, Paris, France

11h30 Compléments Alimentaires et Nouveau Contexte Réglementaire: Quelles Stratégies Marketing en 2012?

- *Comment concilier communication efficace et respect de la réglementation?*
- *Comment transformer une contrainte réglementaire en opportunité d'innovation?*
- *Quelles possibilités offrent les allégations génériques pour innover de façon pertinente?*
- *L'allégation santé est-elle nécessaire? Quelles alternatives marketing aux allégations santé?*

M. Grégory Dubourg, Directeur Général, Nutrikéo Consulting, Pessac, France

12h00 Discussion Générale

Session 2 : Dispositifs Médicaux en 2012 : Enjeux & Perspectives

12h15 Comment se Lancer sur le Marché des Dispositifs Médicaux?

- *Présentation du cadre réglementation*
- *Présentation de cas pratiques*
- *Comment positionner les nouvelles stratégies marketing?*

Mme Pascale Cousin, Directeur des Affaires Technico-Réglementaires, SNITEM, Paris, France

12h45 Pause Déjeuner

Session 3 : Automédication en 2012 : Enjeux & Perspectives

En présence de l'AFIPA et de son Président, M. Pascal Brossard

14h00 Introduction : l'Automédication en 2012

M. Pascal Brossard, Président, AFIPA, Paris, France

14h05 Etat des Lieux du Marché et Perspectives

- *Dernières données, tendances et évolutions*
- *Présentation des différents secteurs de distribution*
- *Quels sont les produits phares de l'automédication?*
- *Quels sont les segments en progression? En Baisse?*
- *Quels sont les segments émergents?*

M. Jean-François Derré, Directeur Associé, Celtipharm, Paris, France

14h45 Table Ronde : Comment se Lancer sur le Marché de l'Automédication?

- *Présentation des aspects pratiques : le cadre réglementaire*
- *Comment positionner les nouvelles stratégies marketing?*
- *Présentation des facteurs qui ont un rôle clé dans le lancement d'un produit : notoriété de marque, prix, marge, retour sur investissement...*

En présence de l'AFIPA :

M. Pascal Brossard, Président

Mme Daphné Lecomte-Sommagio, Déléguée Générale

15h30 Pause

Table Ronde : Compléments Alimentaires, Dispositifs Médicaux et Automédication : Quelles Stratégie à Adopter?

16h00 Compléments Alimentaires et Dispositifs Médicaux : Etat des Lieux en 2012, Proposition de Loi et Directions

M. Jean-Claude Ghislain, Direction de l'Evaluation des Dispositifs Médicaux, AFSSAPS, Paris, France

16h15 Table Ronde en présence des représentants des syndicats des compléments alimentaires, syndicat des dispositifs médicaux et syndicat de l'automédication.

- *Faut-il se lancer dans le marché de l'Automédication?*
- *Faut-il se lancer dans le marché des Dispositifs Médicaux?*

En présence de :

Mr Ales Bartl, Associate, McKenna Long & Aldridge, Brussels, Belgium

M. Pascal Brossard, Président de l'AFIPA, Association Française de l'Industrie Pharmaceutique pour une Automédication Responsable, Paris, France

Mme Pascale Cousin, Directeur des Affaires Technico-Réglementaires, SNITEM, Paris, France

M. Jean-François Derré, Directeur Associé, Celtipharm, Paris, France

M. Aymeric Dopter, Chef de la Mission Nutrivigilance, ANSES, Paris, France

M. Grégory Dubourg, Directeur Général, Nutrikéo Consulting, Pessac, France

M. Jean-Claude Ghislain, Direction de l'Evaluation des Dispositifs Médicaux, AFSSAPS, Paris, France

Dr Marvin Edeas, Président de la Société Française des Antioxydants, Paris, France

M. Pascal Voisin, European Key Account Manager, IMS Health, Paris, France

17h30 Conclusion et Fin de la journée

Pour toute information et inscription, merci de nous contacter.

Compte-Rendu

La SFA édite un compte-rendu de ses conférences.

Si vous souhaitez vous procurer les différents comptes-rendus, merci de nous contacter

Société Française des Antioxydants



15 rue de la Paix
75002 Paris
Tel: 01 55 04 77 55
Fax: 09 72 16 84 14

www.sfa-site.com

Société Française des Antioxydants

Demande d'Inscription

Compléments Alimentaires, Dispositifs Médicaux et Automédication 2012 – Jeudi 31 mai 2012 - Paris

Formulaire à retourner par Fax ou par courrier:

Conférences SFA- 15 Rue de la Paix - 75002 Paris

Tél: 01 55 04 77 55 - Fax: 09 72 16 84 14 - sfa@sfa-site.com

Je souhaite m'inscrire à la conférence **Compléments Alimentaires et Automédication** 495 € HT

L'inscription comprend l'entrée à la conférence, le compte-rendu et le déjeuner.

Je souhaite participer au déjeuner

Oui

Non

Tout changement doit nous être communiqué au minimum 48 heures avant la conférence

Une **remise de 100€** est accordée aux adhérents sur le tarif hors taxe. Merci de cocher cette case si vous êtes adhérent.

Je souhaite adhérer à la Société Française des Antioxydants, pour une durée d'un an à compter de la date de réception du paiement 135 € HT

Je ne peux pas assister à la conférence mais souhaite commander le compte-rendu 125€ HT

Mme Mlle Mr

Nom.....Prénom.....

Société.....Fonction.....

Adresse.....

Code Postal.....Ville.....Pays.....

Tél.....

Email.....

N° TVA (*mention obligatoire*).....

Inscription:.....HT soit.....TTC (TVA: 19,6%)

Compte rendu:.....HT soit.....TTC (TVA: 19,6 %)

Adhésion:..... HT soit.....TTC (TVA: 19,6 %)

Total TTC:.....

Merci d'indiquer le moyen de paiement à la page suivante /..

Mon paiement sera effectué par transfert bancaire à l'adresse suivante:

Banque Nationale de Paris (BNP), 2 place de l'Opéra 75002 Paris

Bank Code: 30004 ; Agency: 00895

Account number: 00010008521 Key: 26

IBAN: FR7630004008950001000852126. CODE SWIFT: BNPAFRPPPOP

Paiement par chèque à l'ordre de Takayama

Je soussigné(e), Mme/Melle/M.....autorise Takayama à débiter ma carte bancaire dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous d'un montant de incluant la TVA française (19,6%):

VISA

Master Card

Titulaire de la Carte:

N°Carte:

Date d'expiration..... Cryptogramme.....

Signature du Possesseur de la Carte (*si règlement par carte*)

Date de l'inscription:

Signature de l'inscrit (*toute inscription non signée ne sera pas validée*)

Modalités d'inscription

Adressez-nous un bulletin d'inscription par personne, dûment rempli et signé, accompagné de votre règlement par chèque-libellé à l'ordre de Takayama, par carte bancaire ou par virement à notre banque.

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir un accusé de réception qui tient lieu de convocation ainsi que le plan d'accès. Chaque inscription comprend l'accès à la conférence, le déjeuner et les deux pauses ainsi que le compte-rendu.

Les frais d'inscription sont mentionnés hors taxes. Aucune inscription ne sera acceptée si le paiement n'est pas complet.

Annulation

Toute annulation doit nous être communiquée par écrit.

Pour toute annulation formulée plus de 30 jours avant la date de la conférence, 50% des frais de participation seront dus.

Pour toute annulation formulée moins de 30 jours avant la date de la conférence, les frais de participation seront dus en totalité. Vous avez la possibilité de vous faire remplacer à tout moment par une personne de votre entreprise en nous informant par écrit des coordonnées de votre remplaçant.

www.sfa-site.com